

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N°DB2025/34 - Ordre n°7

Territoires Educatifs Ruraux : Candidature à la 4^e vague de labellisation à
l'échelle de la CCVUSP

Date de convocation : 09 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à neuf heures zéro minute, les membres du Bureau de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans le bureau de la Présidente sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de membres :

En exercice : **6**

Présents : **5**

Absent(s) : **1**

- dont suppléé(s) : **0**
- dont représenté(s) : **0**

Résultat du vote :

Votants : **5**

- dont « pour » : **5**
- dont « contre » : **0**
- dont « abstentions » : **0**

PRÉSENTS :

Mmes **GARCIER-RICHAUD** Hélène, **JACQUES** Elisabeth et **PIGNATEL** Agnès.

MM. **CAPEL** Denis et **TRON** Jean-Michel.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

Mme **OKROGLIC** Dominique

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme **PIGNATEL** Agnès

Terre de vie, Terre d'envie

Objet : Territoires Educatifs Ruraux : candidature à la 4^e vague de labellisation à l'échelle de la CCVUSP

Le Bureau de la CCVUSP,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2023/176 du 16 novembre 2023 portant délégations au Bureau en matière de partenariats, notamment « *le dépôt et le renouvellement de candidatures à des labels* » ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°2024/199 du 17 décembre 2024 relative à la convention territoriale globale de service aux familles (ci-après CTG), signée entre la caisse d'allocations familiales des alpes de Haute Provence, la mutualité sociale agricole, la CCVUSP et l'ensemble des communes du territoire ;

CONSIDERANT le rôle de coordination que le comité de pilotage CTG a confié à la CCVUSP au travers de la mission de chargé de coopération territoriale ;

CONSIDERANT le cahier des charges « Territoires éducatifs ruraux » et l'opportunité pour le territoire de la CCVUSP de déposer une candidature à la 4^e vague de labellisation ;

CONSIDERANT que les territoires éducatifs ruraux répondent aux objectifs suivants :

- faire de chaque territoire rural un milieu éducatif structurant et dynamique, permettant à chaque jeune de construire son avenir avec confiance et ambition ;
- valoriser les ressources locales, les savoir-faire et les opportunités offertes par chaque bassin de vie, pour renforcer l'attractivité des territoires et le sentiment d'appartenance des jeunes ;

CONSIDERANT la mobilisation des acteurs locaux à s'engager dans cette démarche, aux côtés de la CCVUSP et de la Direction Académique des services de l'Education Nationale des Alpes de Haute Provence ;

Sur proposition de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** le dépôt de la candidature co-portée par la CCVUSP au label « Territoires éducatifs ruraux ».
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme Elisabeth JACQUES.

